

Cap sur la transition énergétique : nous avons besoin de vous !

Projet pilote pour la biénergie

Pourquoi nous avons besoin de vous ?

Énergir et Hydro-Québec travaillent actuellement sur le développement d'une offre biénergie. Cette offre vise l'utilisation de l'électricité la majorité du temps, et le passage vers le gaz naturel en période de pointe énergétique afin de libérer des capacités électriques lors des périodes de forte demande.

Le projet

Nous avons identifié deux technologies comme ayant un potentiel pour une adoption réussie de la biénergie, soit l'**unité de toit hybride** et la **thermopompe air-eau**.

Dans les secteurs institutionnel et commercial, nous souhaitons tester et valider plusieurs aspects de ces technologies. **Pour ce faire, nous invitons quelques clients à participer à un projet pilote.**

Objectifs principaux

- Recueillir des données concrètes et utilisables qui permettront de démontrer la diminution de la pointe électrique en transférant vers le gaz naturel.
- Effectuer des validations d'ordre technologique et de performance pour les appareils et systèmes mis en fonction.

Êtes-vous le client qu'il nous faut ?

Pour participer à un projet pilote, vous devez :

1

Être un client d'Énergir pour le chauffage principal

2

Être un client desservi par le réseau d'Hydro-Québec

3

Détenir un équipement à gaz naturel (chaudière ou unité de toit) en fin de vie et devant être remplacé d'ici septembre 2021

Les projets pilotes pourraient avoir lieu dans trois types de bâtiments :

Type de bâtiment	Système à tester	Caractéristiques du bâtiment	Caractéristiques du système CVAC
Commerce de détail	Unité de toit hybride (1 site)	<ul style="list-style-type: none"> • 1 seul locataire (type condo locatif) • Superficie de 2 000 m² et moins • Consommation de 15 000 m³ et moins 	Unité de toit simple zone (dessert seulement une grande zone) avec possibilité de chauffage périmétrique
Bureau (locatif ou avec entrepôt)	Unité de toit hybride (1 site)	<ul style="list-style-type: none"> • Ex. : banque, bureau locatif, centre administratif. • Superficie de 2 000 m² ou moins • Consommation de 15 000 m³ et moins 	Unité de toit multi zone, avec réchauffe au périmètre ou terminale. L'unité traite principalement l'air frais.
Institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Unité de toit hybride (2 sites) • Thermopompe air-eau (1 site, de préférence école primaire) 	<ul style="list-style-type: none"> • Ex. : école, clinique médicale, bureau, hôpital ou autre bâtiment • 500 000 m³ de consommation et moins 	Système de chauffage central hydronique (radiateurs au périmètre, serpentins hydroniques terminaux ou ventilo-convecteur) avec possibilité d'avoir des unités de traitement d'air avec serpentin hydronique.

Ce qu'on veut accomplir ensemble

Les projets pilotes permettront de valider :

Validations technologiques

- Économie d'énergie et consommation en mode hybride
- Maturité de la technologie
- Facilité d'adaptation aux différents systèmes de contrôle
- Quantité de travaux connexes d'installation
- Facilité d'intégration au système de CVAC existant
- Performance énergétique globale
- Définir la formation nécessaire pour les divers intervenants (installateurs et distributeurs) afin de les préparer au lancement du tarif

Validations de performance

- Valider les performances énergétiques des différents systèmes hybrides
- Valider les consommations de gaz naturel et l'effacement de la puissance électrique
- Optimiser le contrôle et le point de changement en fonction des différents équipements
- Valider les CAPEX pour la structure des subventions et les OPEX pour la structure de la tarification biénergie
- Identifier et régler les problèmes techniques potentiels liés à l'installation et à l'opération de système hybride

Les impacts et bénéfices pour les participants

En participant, vous recevrez :

- Une analyse énergétique et un bilan de GES montrant les différents scénarios pouvant se produire durant le projet pilote.
- Une **subvention** vous permettant de **financer 100 % du surcoût** de l'équipement hybride choisi ainsi qu'**un montant forfaitaire de 2 000 \$** à utiliser comme bon vous semble.
- Un accompagnement technique personnalisé de la part d'Hydro-Québec et d'Énergir pour assurer le bon fonctionnement du système hybride ainsi que l'optimisation de son fonctionnement.
- Des données réelles de consommation d'énergie et d'émission de GES avant et après le changement.

Des impacts positifs pour votre entreprise

- Une réduction de la consommation d'énergie.
- Une réduction importante de la consommation de gaz naturel.
- Une réduction importante des GES émis.

Pouvant atteindre entre 50 et 70 % pour l'équipement remplacé.

Au moins 50 % pour l'équipement remplacé.

Les obligations liées au projet pilote

- Fournir un accès pour l'installation des équipements de mesures.
- Si possible, fournir un accès au réseau internet pour être en mesure de faire de la télémessure en temps réel et à distance.
- Collaboration du client tout au long du projet sur l'opération de l'équipement ainsi que la prise de données.
- Permettre de documenter les projets vitrine et les études de cas à des fins marketing pour favoriser l'adoption du tarif biénergie par d'autres clients.

**Vous souhaitez prendre part au
projet pilote ou en apprendre plus?**

Contactez-nous au datech@energir.com

energir

 Hydro
Québec